

Focus sur une de nos participations

 Bilendi



Entretien du 21 juin 2022
avec Marc Bidou,
Président Directeur Général
et Fondateur de Bilendi



Édito



Gamme ALTO



Gamme NOVA

Communiqués
à destination
des porteurs de parts

Sommaire

Lédito	3
Valorisations	4
Remboursements des Fonds de la gamme ALTO	5
Entretien avec Marc Bidou, Président Directeur Général et Fondateur de Bilendi	6-7
FCP Eiffel NOVA Europe ISR	8-9
Communiqués à destination des porteurs de parts	10-11
Autres investissements : Commentaire de gestion	12
Une équipe à votre service	13

Le présent document est délivré à titre d'informations des porteurs. Si vous n'êtes plus porteurs des Fonds gérés par Eiffel Investment Group et que vous ne souhaitez plus recevoir de courrier postal ou électronique de notre part, vous pouvez en faire la demande par mail (dpo@eiffel-ig.com) ou par courrier (Eiffel Investment Group - DPO - 22 rue de Marignan 75008 Paris).

L'édito ■

4 mois après l'invasion russe en Ukraine, nous nous habituons tant bien que mal à un monde si différent de celui promis par la «Fin de l'Histoire» de Francis Fukuyama : des millions de réfugiés et des milliers de morts en Europe, des menaces d'extension du conflit à d'autres pays (Lithuanie) et d'autres armes (nucléaires, chimiques ?), une nouvelle vie de l'Alliance Atlantique, hier déclarée en « mort cérébrale » par certains, une transition énergétique passée au second plan afin de pouvoir se passer du gaz russe, une mondialisation des échanges en panne, un Occident qui a bien du mal à embarquer les pays émergents et l'Asie face à la menace russe actuelle et la menace chinoise à venir, une inflation qui devient l'ennemi public numéro un des états contraints de faire la fin de mois d'un nombre croissant de citoyens sous peine d'être battus aux prochaines élections par plus démagogue, un président Français sans majorité à l'assemblée, etc...

Nouveauté rimant avec incertitude, c'est à l'aune d'un risque accru qu'on assiste à une revalorisation à la baisse de la plupart des actifs financiers. Ainsi, le premier semestre 2022 aura enregistré une des pires performances des marchés financiers depuis longtemps, éprouvés par une inflation record depuis 40 ans, une guerre pas si froide en Ukraine entre Russie et Occident, et un tout début de normalisation des taux d'intérêt qui perturbe des marchés d'obligations et d'actions très cher payés. L'indice CAC 40 des grandes sociétés cotées françaises perd près de 17% depuis le 1^{er} janvier 2022, peu ou prou ce qu'il avait gagné sur la même période l'an dernier. Le recul des bourses est à peu près global (-16% pour l'indice Dow Jones aux Etats-Unis et -16% en Allemagne) et même pire pour la Russie et les pays d'Europe de l'Est, Ukraine oblige, et pour les marchés spécialisés en valeurs technologiques défavorisées par le resserrement monétaire qui démarre (NASDAQ). S'en sortent mieux les marchés favorisés par le renchérissement des matières premières (Amérique Latine, Afrique du Sud, Indice FTSE 100 de Londres riche en valeurs pétrolières et minières).

Alors que l'année 2021 avait été globalement positive pour nos Fonds, 2022 démarre dans le rouge

Le semestre qui s'achève aura été celui du retournement spectaculaire à la hausse des taux longs des grands pays occidentaux, notamment en Europe, mis à mal par une inflation niée trop longtemps par les autorités et des décisions de mettre fin aux achats d'obligations par les grandes banques centrales. Les taux longs à 10 ans des emprunts d'état s'élèvent désormais à +2,32% en France (contre +0,2% au 1^{er} janvier 2022), à +1,75% en Allemagne (-0,18% au 1^{er} janvier 2022), à +3,65% en Italie (+1,16% au 1^{er} janvier 2022), +3,35% aux Etats-Unis (+1,57% au 1^{er} janvier 2022). Les taux directeurs fixés par les banques centrales restent très voire trop bas même si le ton devient plus menaçant et les hausses ont démarré dans certains pays, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et même en Suisse. La Banque Centrale Européenne pourrait agir à la hausse à l'été et semble plus préoccupée par les écarts de taux entre le Nord frugal et le Sud cigale.

En ces temps incertains, le roi-dollar, aidé par une banque centrale plus ferme, et moins fragilisé par la crise ukrainienne et l'envolée des cours du pétrole et du gaz, règne en maître sur le royaume des devises, se raffermissant depuis le début d'année 2022 d'environ 5% contre la devise chinoise, 6% par rapport au franc suisse, de 7% par rapport à l'euro, de 9% contre la livre sterling et même de 18% contre le yen !

Les matières premières tiennent un rôle principal en ce début d'année, avec pour vedette, le pétrole comme à son habitude dont les cours suivent une tendance haussière de 78\$ le 1^{er} janvier 2022 à environ 110\$ actuellement pour le baril de Brent, à peine accentuée par la guerre en Ukraine. Beaucoup d'autres matières premières, métaux ou commodités agricoles, sont sur la même tendance, qui semble toutefois s'auto-corriger depuis quelques semaines en raison de craintes de fort ralentissement mondial (provoqué justement en partie par ces hausses de prix).

Le cours de l'or, valeur refuge traditionnelle libellée en dollar, a peu progressé sur la période après un pic à +15% dans les jours qui ont suivi l'attaque russe en Ukraine. Le métal jaune est coincé entre deux forces contraires, l'inflation présente et à venir favorisant son renchérissement alors que la hausse actuelle et anticipée des taux US, couplée à un dollar fort, rendent l'or moins attractif.



Jean-François PAUMELLE
Associé d'Eiffel Investment Group
Fondateur d'ALTO Invest

Alors que l'année 2021 avait été globalement positive pour nos Fonds, 2022 démarre dans le rouge, ce qui n'est pas étonnant compte tenu des baisses de cours sur les bourses, notamment sur les valeurs technologiques qui forment le cœur de nos portefeuilles FCPI. Le recul est atténué par les poches de liquidité significatives sur les Fonds en cours d'investissement et ceux en attente de distribution.

Le taux majoré de réduction d'impôt sur le revenu nous ayant été confirmé, nous préparons le lancement de notre nouveau FCPI. Les souscriptions restent bien entendu ouvertes sur nos FCP de la gamme NOVA, dont les valeurs liquidatives, en baisse significative depuis le début d'année 2022, pourraient offrir de bons points d'entrée (voir pages 8-9) dans les mois à venir.

Malgré les baisses de valeur de début d'année, nos équipes, fort de leur expérience d'investissement par tous temps depuis 20 ans, restent résolument confiantes dans la capacité de nos sélections d'entreprises de qualité de créer de la valeur à long-terme. Personne ne peut dire que nous sommes à la fin de ce marché baissier mais peut-être les plus téméraires pourront bientôt se repositionner à l'achat en profitant de cours significativement plus bas sur les entreprises les plus belles de nos Fonds.

**Article rédigé par
Jean-François PAUMELLE, le 22 juin 2022**

Évolution des Fonds de la gamme ALTO au 31 décembre 2021

Fonds	Isin	Année création	Avantage fiscal à la souscription ⁽¹⁾	Nominal	Montant total déjà remboursé ⁽²⁾	VL 31/12/2021	Évolution de la VL depuis l'année de création au 31/12/2021 ⁽³⁾
FCPI - Fortune Europe 2015	FR0012371383	2015	50%	100 €	80 €	71,30 €	+ 51,30%
FCPI - innovALTO 2015	FR0012847242	2015	18%	100 €	-	146,91 €	+ 46,91%
FCPI - Fortune Europe 2016-2017	FR0013065265	2016	50%	100 €	-	152,45 €	+ 52,45%
FCPI - innovALTO 2017-2018	FR0013265451	2017	18%	100 €	-	114,48 €	+ 14,48%
FCPI - ALTO Innovation 2019	FR0013433380	2019	18%	100 €	-	101,23 €	+ 1,23%
FCPI - ALTO Innovation 2020	FR0013520012	2020	22%	100 €	-	95,77 €	-4,23%
FCPR ALTO Avenir - Part A	FR0013321882	2018	-	100 €	-	139,00 €	+ 39,00%
FCPR ALTO Avenir - Part I	FR0013321890	2018	-	100 €	-	141,26 €	+ 41,26%

⁽¹⁾ Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

⁽²⁾ Montant total par part des distributions partielles intervenues pendant la vie du Fonds.

⁽³⁾ Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée. Après intégration des distributions partielles le cas échéant.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Remboursements des Fonds de la gamme ALTO

Fonds totalement remboursés

Depuis 2007, des remboursements aux porteurs sont effectués régulièrement : au total, ce sont près de 525M€ remboursés à nos souscripteurs depuis l'origine. L'équipe d'investissement démontre ainsi sa capacité et sa régularité à rembourser les Fonds dans de bonnes conditions avec un total de 27 Fonds totalement remboursés à ce jour (FCPI et FIP).

525 M€
remboursés

Fonds de la Gamme ALTO totalement remboursés hors FIP (plus commercialisés depuis plus de 10 ans)

Fonds	Isin	Année création	Date de liquidation	Performance finale ⁽¹⁾
FCPR - Microcaps ALTO	FR0010056085	2002	20/09/2009	+ 49,42%
FCPI - ALTO Innovation	FR0007065990	2001	30/09/2009	+ 51,90%
FCPI - ALTO Innovation 2	FR0007073572	2002	21/11/2012	+ 37,00%
FCPI - ALTO Innovation 3	FR0010073205	2004	29/11/2013	- 8,51%
FCPI - ALTO Innovation 4	FR0010204099	2005	06/04/2016	- 5,33%
FCPI - ALTO Innovation 5	FR0010320291	2006	02/12/2016	+ 4,43%
FCPI - ALTO Innovation 6	FR0010478750	2007	09/10/2017	+ 46,11%
FCPI Innovation Durable	FR0010478784	2007	28/11/2014	+ 53,62%
FCPI Fortune ALTO	FR0010593566	2008	15/06/2020	- 21,73%
FCPI - ALTO Innovation 7	FR0010634170	2008	31/12/2018	+ 68,59%
FCPI Innovation Durable 2	FR0010650085	2008	31/12/2018	+ 22,69%
FCPI - ALTO Innovation 8	FR0010775775	2009	30/11/2017	+ 26,00%
FCPI Europe ALTO	FR0010784215	2009	31/12/2018	+ 74,33%
FCPI Innovation Durable 3	FR0010781336	2009	31/12/2018	+ 26,86%
FCPI Fortune ALTO Innovation 2	FR0010685941	2009	15/09/2020	0%
FCPI - ALTO Innovation 9	FR0010914994	2010	31/12/2018	+ 84,39%
FCPI Europe ALTO 2	FR0010920835	2010	31/12/2018	+ 90,82%
FCPI Fortune ALTO Innovation 3	FR0011013614	2011	31/12/2019	+ 52,31%
FCPI Europe ALTO Innovation	FR0011076652	2011	31/12/2018	+ 56,91%
FCPI - ALTO Innovation 10	FR0011076645	2011	15/05/2020	+ 43,17%
FCPI Fortune ALTO 2012	FR0011201623	2012	31/12/2019	+ 33,33%
FCPI - ALTO Innovation 2012	FR0011283241	2012	15/09/2020	+ 25,39%
FCPI Europe Leaders	FR0011291681	2012	14/09/2020	+ 35,75%
FCPI - Fortune Europe 2013	FR0011414432	2013	29/12/2020	+ 20,68%
FCPI - Europe ALTO Innovation 2013	FR0011533215	2013	15/03/2021	- 15,10%
FCPI - Fortune Europe 2014	FR0011708148	2014	28/07/2021	+ 23,01%
FCPI - FCPI Objectif Europe	FR0012034833	2014	15/03/2022	+ 42,40%

⁽¹⁾ Hors avantage fiscal et hors prélèvements sociaux applicables.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Bilendi est un des leaders européens de la collecte de données pour les études de marché et l'engagement des clients. C'est une participation des Fonds gérés par Eiffel Investment Group depuis plusieurs années. Nous vous proposons de découvrir les perspectives de l'entreprise via l'entretien avec son Président-Fondateur.

Bilendi

**Entretien du 21 juin 2022
avec Marc Bidou,
Président Directeur Général
et Fondateur de Bilendi**



14 BUREAUX DANS 13 PAYS

PARIS
BERLIN
COLOGNE
ODENSE
STOCKHOLM
MADRID
AMSTERDAM
LONDRES
MILAN
LEUVEN
COPENHAGUE
HELSINKI
ZURICH



Pouvez-vous nous présenter Bilendi ?

Le métier de Bilendi est la collecte de données sur des médias digitaux à des fins d'études de marché et d'engagement de clients. Nous collectons les données sur internet pour les instituts d'études, les cabinets de conseil en stratégie, les agences médias, les universités ou les centres de recherche. Concrètement, Bilendi programme les questionnaires, interroge des personnes sur internet puis traite la donnée. Afin de pouvoir répondre aux enquêtes, les personnes doivent préalablement être inscrites dans un access panel. Bilendi a mis en place des panels dans 13 pays d'Europe qui regroupent 2,5 millions de personnes ayant accepté de répondre aux enquêtes. Chaque questionnaire est envoyé à un panel de plusieurs milliers de personnes afin de recueillir les réponses de 1000 d'entre elles. Une fois la donnée collectée, nous faisons du traitement de données et nous livrons à nos clients les données processées. Nous ne faisons pas un métier de conseil mais de fournisseur de data et de technologies. Nos coûts sont fixes, ce qui explique la croissance de la rentabilité.

Comment voyez-vous évoluer vos marchés ?

Notre marché est en croissance depuis plus de 20 ans et continue à croître. Nous pouvons noter plusieurs tendances de marché :

- La première est la croissance du secteur des études. A l'intérieur de celle-ci, il y a une migration vers le numérique là où Bilendi opère ses offres. Nous pouvons même dire que les besoins d'enquêtes et de collectes de données n'ont jamais été aussi élevés et ne cessent de se développer. Les comportements des consommateurs, des citoyens etc. évoluant de plus en plus et de plus en plus vite, les indicateurs mis en place nécessitent d'être révisés de manière très régulière et plus rapide.
- La deuxième tendance de marché tient à sa typologie. Nous sommes sur un marché multi local. Pour opérer sur un marché, il faut absolument une équipe locale qui va s'adresser dans la langue locale. Toutefois, les clients peuvent demander des terrains d'études pour 5 ou 6 pays. Il faut donc avoir la capacité à délivrer des études locales dans plusieurs pays.
- La troisième tendance de marché est la forte concentration. La nécessité d'être présent dans plusieurs pays, d'avoir de plus grands panels avec des plateformes technologiques plus robustes a fait que les petits acteurs ne peuvent suivre cette croissance. Il y a de vraies économies à se concentrer. Aujourd'hui, je dirais qu'il y a 4 ou 5 acteurs en Europe pour à peu près 5 000 clients. Bilendi est le 3^{ème} acteur européen.
- La dernière tendance émane des technologies. Il y a énormément d'innovation dans le secteur qui permet soit plus d'automatisation soit le développement de nouvelles offres de données.

Éléments clés

- **Création** : 1999
- **Secteur** : Traitement de données
- **PDG et Fondateur** : Marc Bidou
- **Chiffre d'affaires 2021** : 44,1M€
- **Chiffre d'affaires pro forma 2021** : 57,9M€
- **380 employés**

Les Fonds gérés par Eiffel Investment Group détiennent 6,2% du capital de la société au 23 juin 2022.

2,5 millions
de personnes dans
les différents panels

77%
du chiffre d'affaires
à l'international

3^e acteur
en Europe
sur son marché

Quelles sont les actions mises en place pour poursuivre la croissance régulière de votre activité ?

Depuis 10 ans, la croissance de Bilendi combine de l'organique et des acquisitions. En organique, la croissance est tirée par plusieurs moteurs. D'abord, l'extension de notre portefeuille de produits, technologies ou services. Ensuite, l'innovation marketing et technologique qui nous permet de lancer de nouveaux modes de collecte de données. Troisièmement nous tirons la croissance en renforçant les équipes. Et enfin, la croissance organique est alimentée par la création de nouveaux bureaux. A titre d'exemple, nous en avons créé un à Zurich en 2020 et un à Amsterdam cette année. Nous continuerons à ouvrir des bureaux pour couvrir encore davantage le marché européen.

La croissance externe fait quant à elle partie intégrante de notre modèle économique. La société a déjà réalisé 13 acquisitions et après 24 mois environ, une société acquise est totalement intégrée et nous ne faisons plus la différence entre une activité acquise et une activité créée ex nihilo. Je peux par exemple citer l'acquisition de Respondi fin 2021 en Allemagne qui a permis d'intégrer un portefeuille de 200 universités et centres de recherche où nous étions assez peu présents auparavant. Cette société rentable qui réalisait 16M€ de chiffre d'affaires a permis au groupe de passer les ventes de 34M€ à 58M€ en pro forma.

Quels sont vos objectifs sur les prochaines années ?

Nous avons fixé comme objectif de réaliser 100M€ de chiffre d'affaires en 2026 avec un taux d'excédent brut d'exploitation de 20 à 25%. Un objectif à la fois ambitieux en montant mais très raisonnable au regard du taux de croissance nécessaire. Nous le ferons en croissance organique et via des acquisitions comme nous l'avons déjà fait historiquement. A l'intérieur de cela, nous avons fixé trois objectifs plus qualitatifs. Le premier et le plus important, est d'attirer et retenir les talents. Le deuxième élément clef est la qualité. J'insiste énormément en interne pour toujours fournir la meilleure technologie et le meilleur service. Cela permet de maintenir les prix voire les augmenter sur des produits plus sophistiqués à plus forte marge, fidéliser les clients et faciliter les recrutements. Le dernier élément est l'innovation pour proposer de nouveaux modes de collecte aux clients.

Evolution du chiffre d'affaires de 2017 à 2021



Quels sont les principaux défis auxquels Bilendi doit faire face ?

Le principal défi auquel nous faisons face aujourd'hui est le recrutement. C'est encore plus difficile depuis quelques mois dans un contexte post Covid où les attentes des équipes ont changé et le mode de collaboration en télétravail a évolué. Nous devons nous adapter en satisfaisant les attentes des salariés tout en continuant à mettre en place un esprit d'équipe. Le deuxième défis pour une société en forte croissance comme la nôtre est de définir la bonne approche d'un compromis entre la prudence et l'ambition. Il faut à la fois prendre des risques tout en restant prudent.

Comment prenez-vous en compte les aspects d'ESG dans le développement de la société ?

La dimension ESG a toujours été présente dans le groupe, aussi bien en termes environnemental, social que de gouvernance. Notre métier a un réel impact sur la vie des gens. Aujourd'hui, plus aucun gouvernement ne prend de décisions sans une enquête et on sent bien que ce que nous livrons a un réel enjeu sur la société. Nous avons donc toujours été très conscients de ces aspects dans notre approche. Nous allons publier cette année notre premier rapport RSE de manière volontaire et nous ferons des points d'étape réguliers avec nos actionnaires et nos salariés.

Eiffel NOVA Europe ISR

Eiffel NOVA Europe ISR investit dans des PME et ETI cotées en Europe et adopte une stratégie Stock Picking.



Commentaire de gestion - 31/05/2022



Emilie Da Silva
Gérante et Directrice de la Gestion Actions



Bastien Jallet
Co-gérant de la Gamme NOVA



⁽¹⁾ Notation du 31/05/2022, part A. Les références à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du Fonds ou de la société de gestion.

Au cours du mois de mai, Eiffel NOVA Europe ISR recule de -0,96% (part A) et de -0,87% (part I), à comparer à une baisse de -1,70% pour son indicateur de référence.

Dans des marchés baissiers, le Fonds affiche une meilleure résistance grâce notamment aux contributions positives de titres tels que :

- **Nexus** (+16,5%) : le spécialiste allemand des logiciels pour les établissements de santé voit ses revenus progresser de 13% mais aussi ses niveaux de marges progresser au cours du premier trimestre 2022.
- **Bigben Interactive** (+13,0%) : le spécialiste français des jeux vidéo et des accessoires multimédia confirme sa prévision pour l'exercice en cours (commencé en avril 2022) d'un chiffre d'affaires de 400 millions d'euros ainsi qu'une marge opérationnelle supérieure à 14%.
- **Zignago Vetrolife** (+10,3%) : le spécialiste italien des contenants en verre poursuit sa reprise en bourse alors que le groupe ne dispose d'aucun moyen de production en Ukraine et en Russie, au contraire d'une majeure partie de ses concurrents.
- **Vitrolife** (+13,2%) : le spécialiste suédois des équipements pour la Fécondation In Vitro profite de la réouverture progressive de certaines régions en Chine qui est son principal pays d'exposition avec 15% de ses revenus réalisés dans le pays.
- **Basler** (+6,0%) : le spécialiste allemand des caméras industrielles enregistre une hausse de 21% de son chiffre d'affaires lors du premier trimestre 2022.

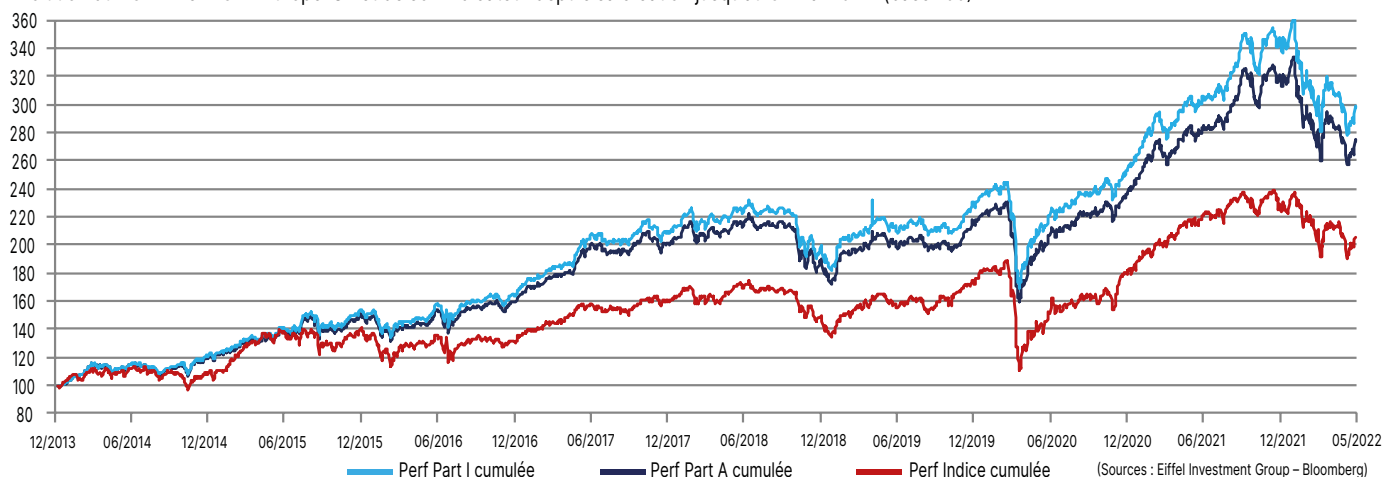
A contrario, certains titres ont affiché des reculs sur le mois écoulé, à l'instar notamment de :

- **Valneva** (-5,9%) : le spécialiste français des vaccins est pénalisé suite à la réception d'un avis de résiliation du contrat avec la Commission Européenne pour son vaccin COVID. Pour autant, la société dispose de 30 jours pour proposer un plan d'action.
- **WiiT** (-14,1%) : le spécialiste italien du cloud privé voit son cours faiblir malgré une publication du premier trimestre 2022 de très bonne facture avec notamment une progression de 49% de ses revenus.
- **Amirall** (-16,6%) : le laboratoire espagnol pharmaceutique spécialisé dans la dermatologie déçoit suite à la faible croissance (+2,9%) de ses revenus lors du premier trimestre 2022.
- **C-RAD** (-11,8%) : le spécialiste suédois des équipements de positionnement pour la radiothérapie observe un recul de -6% de ses revenus au premier trimestre 2022 suite à des commandes chinoises faibles sur fond de confinement.

Catégorie Morningstar	Catégorie Europerformance	Indicateur de référence
Actions Europe Petites Cap.	Actions Europe PMC	MSCI Europe Small Cap Net TR Eur

Évolution des valeurs liquidatives

Évolution du FCP Eiffel NOVA Europe ISR et de son indicateur depuis sa création jusqu'au 31 mai 2022 (base 100)



Performances au 31 mai 2022

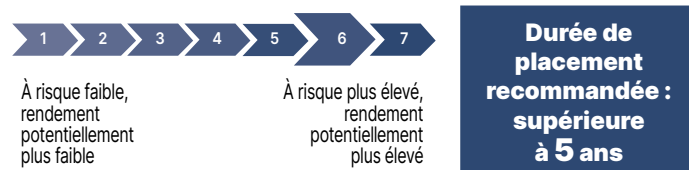
	NOVA Europe ISR A	NOVA Europe ISR I	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
3 mois	-2,85%	-2,60%	-2,88%
1 an	-3,50%	-2,58%	-7,20%
3 ans	37,91%	41,71%	31,67%
5 ans	37,96%	44,55%	30,94%
Création	174,05%	197,41%	104,79%
2014	20,24%	21,44%	6,47%
2015	22,67%	24,18%	23,53%
2016	12,18%	13,14%	0,86%
2017	22,13%	23,24%	19,03%
2018	-14,22%	-13,33%	-15,86%
2019	26,59%	27,89%	31,44%
2020	12,01%	12,85%	4,58%
2021	33,65%	34,90%	23,82%

ATTENTION – Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. (Sources : Eiffel Investment Group – Bloomberg)

Indicateurs du risque au 31 mai 2022*

	NOVA Europe ISR A	NOVA Europe ISR I	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
Volatilité 1 an	17,08%	17,08%	16,49%
Volatilité 3 ans	17,96%	17,98%	23,86%
Volatilité 5 ans	16,46%	16,46%	20,30%
Sharpe 1 an	-0,18	-0,12	-0,41
Sharpe 3 ans	0,57	0,62	0,38
Sharpe 5 ans	0,42	0,47	0,29
Tracking error 1 an	9,19%	9,18%	N/A
Max Drawdown 1Y	-23,20%	-22,93%	-20,49%

* Calculés sur la base de données hebdomadaires, dernier vendredi du mois



Comment souscrire ?

Le FCP Eiffel NOVA Europe ISR est accessible sur comptes titres, PEA, PEA PME et sur de nombreux contrats d'Assurance Vie.

Contactez votre conseiller financier



Avertissements : Eiffel NOVA Europe ISR est un Fonds «actions». En conséquence, il est soumis aux évolutions et aux aléas des marchés actions. Le capital investi peut ne pas être restitué. La souscription de ce produit s'adresse donc à des personnes acceptant de prendre des risques. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante.

Avertissements : La société de gestion attire l'attention sur le fait que l'investissement présente un risque de perte en capital. Le Fonds, principalement investi en PME-ETI, présente des risques particuliers : le risque de liquidité, le risque de crédit, et le risque de contrepartie. En outre, les valeurs de petites et moyennes capitalisations boursières sont historiquement plus volatiles et moins liquides que les grandes capitalisations. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du Fonds décrits dans son prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les conditions du Eiffel FCP NOVA Europe ISR sont décrites dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur et le règlement du Fonds disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur www.eiffel-ig.com.

Communiqué à destination des porteurs de parts

Communiqué aux porteurs de parts du FCPI FORTUNE EUROPE 2015

Code Isin : FR0012371383

Dernière valeur liquidative : 71,30 € - Date : 31/12/2021 - Valeur d'origine : 100 euros (15/06/2015) - Variation/Origine : +51,30 %

Vous êtes porteurs du FCPI FORTUNE EUROPE 2015. Initialement créé le 28 avril 2015 pour une durée de 5 ans et demi à compter de sa constitution, le FCPI FORTUNE EUROPE 2015 a été prorogé 2 ans au total, par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Quels changements vont intervenir sur votre FCPI ?

Le FCPI est entré en pré-liquidation le 1^{er} janvier 2021, nous nous approchons donc de sa fin de vie. Ainsi EIFFEL INVESTMENT GROUP, société de gestion du FCPI, a décidé, avec l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 2 juin 2022, de dissoudre le Fonds.

Quel est le taux de rendement de votre investissement ?

Pour rappel, la valeur liquidative du FCPI au 31 décembre 2021 était de 71,30€ par part A, soit une performance cumulée hors avantage fiscal de +51,30%* depuis l'origine, et un taux de rendement annuel de 6,46 %(**). Cette performance tient compte de la distribution partielle réalisée le 29 octobre 2021 d'un montant total de 80 euros par part A, soit 80% du prix de souscription hors droits d'entrée.

Pour mémoire, à l'occasion de votre souscription, vous avez bénéficié d'une réduction d'Impôt de Solidarité sur la Fortune de 50% (***) du montant investi.

Quand votre FCPI sera-t-il liquidé ?

La société de gestion a décidé de procéder à la dissolution (mise en liquidation) de votre FCPI.

Votre FCPI entrera dans sa période de liquidation à compter du 1^{er} juillet 2022. La liquidation finale du FCPI sera effectuée au plus tard le 28 octobre 2022 (date estimative, la société de gestion fera ses meilleurs efforts en ce sens).

En effet, 10 participations figuraient encore dans le portefeuille au 30 avril 2022 (7 participations cotées et 3 non cotées). Pour rappel, la valeur liquidative du FCPI au 31 décembre 2021 était de 71,30 € par part A. La valeur liquidative des parts est toutefois susceptible d'évoluer à la baisse comme à la hausse jusqu'à la liquidation effective du Fonds.

A partir du 28 octobre 2022, à savoir la date de fin de vie réglementaire, et si celle-ci est prorogée, aucun frais de gestion ne sera appliqué par EIFFEL INVESTMENT GROUP. Tous les autres frais (commissaire aux comptes, du dépositaire, du gestionnaire administratif et comptable, et autres frais non récurrents, tels que prévus dans les documents réglementaires) resteront à la charge du Fonds. EIFFEL INVESTMENT GROUP continuera de représenter les intérêts du FCPI FORTUNE EUROPE 2015 dans le cadre de la cession des actions de ces dernières participations et vous tiendra informée des étapes de la cession.

Nous vous rappelons également par ce communiqué que, pour le bon déroulement de ces opérations, le rachat des parts n'est pas possible à compter du 1^{er} juillet 2022.

Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire relative à ce communiqué et nous vous prions de croire, en nos sincères salutations.

Didier Banéat - Directeur Général Adjoint

(*) Performance nette de frais de gestion, hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée et après intégration des distributions partielles.

(**) Taux de rendement annualisé net de frais et hors avantage fiscal depuis l'origine (TRI).

(***) L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts.

Communiqué à destination des porteurs de parts

Communiqué aux porteurs de parts du FCPI FORTUNE EUROPE 2016-2017

Code Isin : FR0013065265

Dernière valeur liquidative : 152,45 € - Date : 31/12/2021 - Valeur d'origine : 100 euros (15/06/2016) - Variation/Origine : +52,45 %

Le FCPI FORTUNE EUROPE 2016-2017 a été agréé le 15 décembre 2015, pour une durée de 6 ans et demi à compter de sa constitution, le 10 mai 2016, et sa durée étant prorogeable 2 ans au total, par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Nous nous approchons donc de la fin de vie du Fonds, au terme de laquelle l'intégralité des sommes disponibles revenant aux porteurs de parts sera distribuée au prorata de leurs droits dans l'actif du Fonds.

Préalablement à cette ou ces distributions, le Fonds doit préparer et organiser la cession de ses actifs pendant une période appelée préliquidation, qui débutera, pour le FCPI FORTUNE EUROPE 2016-2017, le 1^{er} janvier 2023.

Au cours de la période de préliquidation, le FCPI bénéficie de modalités particulières de fonctionnement en vue de faciliter la cession des actifs du portefeuille. Notamment, le FCPI n'est plus tenu de respecter le quota d'investissement défini à l'article L 214-30 du code et monétaire et financier. En contrepartie, la réglementation contraint le FCPI à distribuer l'essentiel de ses actifs quelque temps à compter de leur cession.

Afin d'assurer la liquidation des investissements résiduels en portefeuille, nous souhaitons également vous informer par ce communiqué de la prorogation d'un an de la durée de vie du FCPI FORTUNE EUROPE 2016-2017, soit jusqu'au 10 novembre 2023.

Nous vous rappelons également par ce communiqué que, conformément au prospectus du Fonds, le rachat des parts n'est pas possible pendant la période de prorogation de sa durée de vie.

Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions de croire, en nos sincères salutations.

Didier Banéat - Directeur Général Adjoint

Commentaire de gestion - 31/03/2022



Certains FCPI de notre gamme ne sont pas exclusivement investis dans des entreprises européennes innovantes. Eiffel Investment Group a pour objectif de diversifier les placements de cette part de l'actif non soumise aux critères d'innovation.

Au cours du premier trimestre 2022, les performances des autres investissements ont été bouleversées par la guerre en Ukraine. En dehors des placements liés aux matières premières, toutes les classes d'actifs de ces autres placements se sont dépréciées sur la période. Le conflit entre l'Ukraine et la Russie a accaparé l'attention des investisseurs au cours du premier trimestre. Cette situation a mis un coup d'arrêt brutale à la reprise économique et a exacerbé la hausse de l'inflation dont nous parlions déjà depuis plusieurs mois. Sur les marchés financiers, nous avons assisté à un rebond net de la volatilité sur la période.

Au cours du premier trimestre 2022, nous avons procédé à des cessions significatives sur les Fonds les plus courts.

François-Xavier DURAND-MILLE - Gérant

Les placements de trésorerie des Fonds Eiffel Investment Group sont restés à peu près stables au cours du semestre. L'ESTER, le taux à court terme de la zone euro qui a remplacé définitivement l'EONIA en janvier 2022, offrait un rendement négatif proche de -60 points de base au 31 mars 2022. Bien que la politique monétaire des grandes banques centrales reste très accommodante aujourd'hui, la hausse de l'inflation les pousse à revoir leur stratégie. La banque centrale américaine a initié la hausse de son taux directeur dès le premier semestre et son homologue européen l'a annoncée pour le second semestre. Malgré cette évolution, **les rendements des fonds monétaires demeurent nuls à ce stade.**

Au cours du premier trimestre 2022, **les valeurs des placements obligataires** ont fléchi d'**environ -3,6%**. La classe d'actif a été impactée par la hausse des taux et l'inflation d'une part, et par la baisse des perspectives de croissance, la guerre en Ukraine et la situation sanitaire en Chine d'autre part.

Les valeurs des placements diversifiés (OPCVM à performance absolue, gestion flexible ou obligations convertibles) ont diminué de **-4,3% environ** au premier trimestre de l'année 2022, subissant en premier lieu la baisse des marchés actions.

Au premier trimestre 2021, **les cours des placements liés aux matières premières** ont progressé d'**environ 9,6%** sous l'effet des incertitudes géopolitiques. L'or a notamment joué son rôle de « valeur refuge ».

Les placements en actions cotées ont enregistré une baisse de **-9,4%** au cours du premier trimestre 2022. Après des années de prospérité, les valeurs technologiques et la consommation discrétionnaire ont tiré les marchés actions à la baisse alors que les valeurs de l'énergie ont, elles, progressé. La situation géopolitique a touché l'ensemble des marchés, L'Europe en premier lieu mais également l'Amérique du Nord et les économies émergentes. La Chine a quant à elle subi les conséquences économiques de sa politique zéro Covid.

Le présent commentaire de gestion ne concerne pas les Fonds en phase d'investissement, en pré-liquidation ou en liquidation, mais les Fonds largement investis.

Une équipe à votre service

Eiffel Investment Group compte près de 80 professionnels. Vous trouverez ci-dessous vos principaux interlocuteurs.

Relations partenaires et investisseurs

Équipe Back-office :

01 39 24 37 67 - backoffice@eiffel-ig.com

22 rue de Marignan - 75008 Paris



Huseyin SEVING
Directeur de la Distribution
06 60 02 02 44



Soraya LAGHOUATI
Relations Partenaires



Truong-Son DO-QUY
Relations Investisseurs

Investissement et Direction



Fabrice Dumonteil
Président



Didier BANÉAT
Directeur Général Adjoint



Laura CARRÈRE
Directrice Générale Adjointe



Franck HALLEY
Gérant



Emilie DA SILVA
Co-gérante de la Gamme NOVA
et Directrice de la Gestion Actions



François-Xavier DURAND-MILLE
Gérant



Bastien JALLET
Co-gérant de la Gamme NOVA



Julie PARAY
Gérante



Florian COLANGES
Analyste



Antoine VALDÈS
Associé - Senior Advisor



Jean-François PAUMELLE
Associé - Senior Advisor



Stefan BERGER
Venture Partner



Patrice FURIA
Venture Partner



Document non contractuel à caractère promotionnel. La présente documentation est délivrée exclusivement à titre d'information sur les produits. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont basées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle ; les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. En conséquence, Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des parts de Fonds peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Pour toute souscription de parts de Fonds, vous pouvez obtenir gratuitement auprès d'Eiffel Investment Group le DICl (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et le règlement en vigueur.

Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable d'Eiffel Investment Group.



22 rue de Marignan - 75008 Paris - France
Tél. : + 33 (0)1 39 54 35 67 - Fax : + 33 (0)1 39 54 53 76
contact@eiffel-ig.com – www.eiffel-ig.com

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 1^{er} septembre 2010 sous le N° GP - 10000035